



Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

47 | 2012

Diderot et les spectacles

Comment j'ai adapté Diderot

Gerhardt Stenger



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rde/4938>

DOI : 10.4000/rde.4938

ISSN : 1955-2416

Éditeur

Société Diderot

Édition imprimée

Date de publication : 30 septembre 2012

Pagination : 147-155

ISBN : 978-2-9520898-5-2

ISSN : 0769-0886

Référence électronique

Gerhardt Stenger, « Comment j'ai adapté Diderot », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 47 | 2012, document 12, mis en ligne le 09 octobre 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rde/4938> ; DOI : 10.4000/rde.4938

Propriété intellectuelle

Gerhardt STENGER

Comment j'ai adapté Diderot

J'ai commencé à travailler comme adaptateur de Diderot en 1997, quand Michel Valmer, directeur et cofondateur, avec Françoise Thyrion, de la compagnie théâtrale Science 89 établie à Nantes depuis 1993, m'a contacté pour une collaboration à la reprise de *L'Entretien d'un philosophe avec la maréchale de ****¹. En 2001, j'ai de nouveau collaboré avec Françoise Thyrion à l'adaptation de *L'Ingénu* de Voltaire², puis j'ai adapté, en 2008, *Le Neveu de Rameau* pour une lecture à deux personnes³.

*L'Entretien d'un philosophe avec la maréchale de ****⁴ a déjà été adapté une première fois par Françoise Thyrion en 1992⁵. Pour la reprise à Nantes, j'ai apporté un certain nombre de corrections et de modifications à cette adaptation qui a fait l'objet d'une nouvelle publication⁶.

Mes interventions dans l'adaptation de Françoise Thyrion sont de plusieurs sortes. D'abord j'ai corrigé quelques passages qu'elle avait réécrits, parce qu'ils dénaturaient le texte original. Diderot avait écrit :

La MARÉCHALE

C'est qu'il me semble que si je n'avais rien à espérer ni à craindre, quand je n'y serai plus, il y a bien de petites douceurs dont je ne me priverais pas, à présent que j'y suis. J'avoue que je prête à Dieu à la petite semaine.

1. Création en février 1998 à Nantes.

2. Création en avril 2001 à La Flèche. Le texte a été publié dans Voltaire, *L'Ingénu*. Adaptation théâtrale de Françoise Thyrion avec la collaboration de Gerhardt Stenger, Lille, La Fontaine Éditions, 2001.

3. Création en juillet 2009 au Festival d'Avignon.

4. Nous citons *L'Entretien* d'après la version du fonds Vandeul donnée par Paul Vernière dans les *Œuvres philosophiques*, Paris, Garnier, 1964 (sigle : *EPM*).

5. Diderot, *Entretien d'un philosophe avec la maréchale de ****. Adaptation de Françoise Thyrion, Paris, Actes Sud-Papiers, 1991 (sigle : *EPM1*). Le spectacle fut créé dans cette version en juillet 1990 au Festival d'Avignon. Comédienne et auteur de théâtre, Françoise Thyrion avait déjà adapté, en 1989, le conte *Mystification* de Diderot sous le titre *Une Folie électrique* (Lille, La Fontaine Éditions, [1990]).

6. Diderot, *Entretien d'un philosophe avec la maréchale de ****. Adaptation théâtrale de Françoise Thyrion avec la collaboration de Gerhardt Stenger, Lille, La Fontaine Éditions, 1998. Nous citons la réédition de 2004 sous le sigle *EPM2*.

DIDEROT

Vous l'imaginez.

LA MARÉCHALE

Ce n'est point une imagination, c'est un fait.

DIDEROT

Et pourrait-on vous demander quelles sont ces choses que vous vous permettriez, si vous étiez incrédule ?

LA MARÉCHALE

Non pas, s'il vous plaît ; c'est un article de ma confession.

DIDEROT

Pour moi, je mets à fonds perdu.

LA MARÉCHALE

C'est la ressource des gueux.

DIDEROT

M'aimeriez-vous mieux usurier ?

LA MARÉCHALE

Mais oui ; on peut faire l'usure avec Dieu tant qu'on veut : on ne le ruine pas. [...] Et vous n'attendez rien, vous ?

DIDEROT

Rien.

(*EPM*, p. 527-528)

Comme dans le pari de Pascal, la maréchale « prête » sa vie en se privant de quelques petites douceurs contre l'éternité de salut. Diderot, quant à lui, mène à peu près la même vie que la maréchale mais sans espoir de récompense ou de gain. À l'instar des « gueux » (c'est une femme richissime qui parle), il met « à fonds perdu » : il aliène le peu de fortune qu'il a pour toucher une rente pendant sa vie, alors que la maréchale, en gageant sa vie contre une éternité de salut, fait de l'usure avec Dieu. Dans la première adaptation, l'allusion au pari de Pascal ainsi que l'expression « mettre à fonds perdu » n'ont pas été comprises, ce qui a abouti au contresens suivant :

LA MARÉCHALE. C'est qu'il me semble que si je n'avais rien à espérer et à craindre du ciel, quand je n'y serai plus, il y a bien de petites douceurs dont je ne me priverais pas, à présent que j'y suis.

Oui, monsieur Diderot, j'avoue que je prête à Dieu à la petite semaine.

DIDEROT. Vous l'imaginez.

LA MARÉCHALE. Ce n'est point une imagination, c'est un fait.

DIDEROT. Et pourrait-on vous demander quelles sont ces choses que vous vous permettriez, si vous étiez incrédule ?

LA MARÉCHALE. Non pas, s'il vous plaît ; c'est un article de ma confession.

DIDEROT. J'abandonne donc cette confiance à M. l'abbé, l'heureux homme !

Pour moi, je vous l'avoue, je me permets tout, à fonds perdu !

LA MARÉCHALE. C'est la ressource des gueux.

DIDEROT. M'aimeriez-vous mieux en usurier ?

LA MARÉCHALE. Mais oui ; on peut faire l'usure avec Dieu tant qu'on veut : on ne le ruine pas. [...] Et vous n'attendez rien, vous, monsieur Diderot ?

DIDEROT. Rien, madame la maréchale ! (*EPMI*, p. 10-11)

L'adaptatrice a compris exactement l'inverse de ce que Diderot voulait dire : l'athéisme « permet tout », selon la célèbre formule de Dostoïevski. Comment faut-il alors comprendre « à fonds perdu » ? Est-ce l'équivalent d'« à fond la caisse » ? Et l'athéisme serait-il « la ressource des gueux » ? Comme le message de Diderot risquait d'être mal interprété, j'ai transformé le passage original particulièrement difficile à comprendre comme il suit :

La maréchale : C'est qu'il me semble que si je n'avais rien à espérer ni à craindre du Ciel, quand je n'y serai plus, il y a bien de petites douceurs dont je ne me priverais pas maintenant que j'y suis. Oui, monsieur Diderot, j'avoue que je rachète au Ciel quelques péchés et que je prête à Dieu à la petite semaine.

Diderot : Comme une usurière ?

La maréchale : Mais oui ! On peut faire l'usure avec Dieu tant qu'on veut : on ne le ruine pas. [...]

Diderot : Et pourrait-on vous demander quelles sont ces choses que vous vous permettriez si vous étiez incrédule ?

La maréchale : Non pas, s'il vous plaît, c'est un article de ma confession.

Diderot : J'abandonne donc cette confiance à monsieur l'abbé, l'heureux homme.

La maréchale : Et vous, monsieur Diderot, vous n'attendez rien ?

Diderot : Rien. (*EPM2*, p. 9-10)

Un peu plus loin, le personnage DIDEROT estime – de manière humoristique – que la déesse Vénus méritait d'être enfermée « à l'Hôpital », et le dieu Mercure « à Bicêtre » (*EPM*, p. 535). L'adaptatrice a gardé l'Hôpital, ignorant probablement que l'établissement en question désignait, à l'époque de Diderot, une maison de correction (la Salpêtrière) où l'on envoyait les prostituées. Quant à Bicêtre, cet « hôpital » était affecté à l'enfermement des criminels, des aliénés, des mendiants,

des homosexuels et autres « indésirables ». Mais comme le Bicêtre du XVIII^e siècle n'a rien à voir avec le CHU Kremlin-Bicêtre, l'adaptatrice a cru bon d'ajouter, à l'intention des spectateurs, « chez les mauvais garçons soumis aux lettres de cachet » (*EPMI*, p. 15). J'ai décidé d'avoir recours à des termes plus immédiatement compréhensibles : « une Vénus à placer dans une maison close, un Mercure à enfermer à la Bastille » (*EPM2*, p. 15). C'est aussi pour plus de clarté que j'ai changé la réplique « [il y aurait] tant de fous que le lieutenant de police ne saurait qu'en faire ; car nos petites-maisons n'y suffiraient pas » (*EPM*, p. 538 et *EPMI*, p. 18) en « tant d'hommes frustrés que nos hôpitaux ne désempliraient pas » (*EPM2*, p. 19). J'aurais aimé ajouter l'épithète « psychiatrique » au mot hôpital, mais cela aurait constitué un anachronisme. Dans le même esprit, j'ai changé la réplique « il est impossible d'assujettir un peuple à une règle qui ne convient qu'à des hommes mélancoliques » (*EPM*, p. 538 et *EPMI*, p. 18) en « [...] à une règle qui ne convient qu'à des eunuques » (*EPM2*, p. 20) : si le deuxième terme n'est pas un équivalent du premier, il a le mérite d'expliquer la pensée de Diderot.

Si beaucoup de textes non-théâtraux de Diderot se prêtent merveilleusement bien à une adaptation théâtrale, les adaptateurs ne doivent pas perdre de vue qu'un roman comme *Jacques le Fataliste* ou des dialogues comme *Le Neveu de Rameau* ou *l'Entretien d'un philosophe avec la maréchale de **** sont avant tout destinés à la lecture. Deux siècles et demi après leur conception, ces œuvres demandent une attention particulière de la part du lecteur qu'une représentation théâtrale n'autorise que rarement. On se demande comment un metteur en scène comme Jacques Nichet a réellement pu croire captiver un public non-spécialiste en montant, en 1987, une adaptation du *Rêve de D'Alembert* ! Comme le remarque Michel Valmer : « Ce n'est pas à proprement parler un texte de théâtre. Mais, portées au théâtre, ces idées sur la science et la philosophie nécessitent d'être parfaitement reçues par le public⁷. » Pour avoir assisté à une représentation, et sans vouloir me prononcer sur les qualités intrinsèques du spectacle⁸, je puis affirmer que les idées du *Rêve* sont largement passées au-dessus de la tête des spectateurs...

Afin de faciliter autant que possible la compréhension des idées exprimées sur scène par les comédiens, je suis intervenu à plusieurs reprises dans le texte de Diderot. Quand Diderot signale à son interlocutrice dévote que la loi civile prend à peine connaissance de la calomnie d'une femme honnête, « tandis qu'elle punit le sacrilège par le feu »

7. Michel Valmer, *Le Théâtre de sciences*, Paris, CNRS Éditions, 2005, p. 133.

8. On lira à ce propos l'intégralité de l'interview de Jacques Nichet dans M. Valmer, *op.cit.*, p. 133-136.

(*EPM*, p. 539-540), j'ai ajouté : « Madame la maréchale, rappelez-vous le sort du pauvre chevalier de la Barre. » (*EPM2*, p. 21) Le sacrilège évoqué par Diderot, « pisser dans un vase sacré », peut sembler être un peu trop tiré par les cheveux ; le supplice du chevalier de la Barre, pour un motif semblable, illustre bien la pertinence de l'exemple de Diderot.

D'autres passages méritaient également un ajout explicatif. J'aimerais bien exister après ma mort, avoue Diderot à la maréchale, « bien que je ne sache pas pourquoi un être, qui a pu me rendre malheureux sans raison, ne s'en amuserait pas deux fois. » (*EPM*, p. 542) On lit, dans la première adaptation : « [...] bien que je ne sache pas pourquoi Dieu, qui a pu parfois me rendre malheureux sans raison, ne s'en amuserait pas deux fois. » (*EPMI*, p. 20) Or Diderot ne dit pas « parfois », comme si la vie n'était faite que de quelques malheurs. Diderot accuse Dieu de l'avoir rendu malheureux en lui donnant la vie, cette « vallée de larmes ». L'objection de Diderot à l'argument de la maréchale est, me semble-t-il, bien explicitée par ce vers de Voltaire (*Poème sur le désastre de Lisbonne*) : « Nul ne voudrait mourir, nul ne voudrait renaître », que j'ai ajouté immédiatement après, suivi de la mention « a dit un grand poète » (*EPM2*, p. 23).

Voici, pour terminer, l'ajout le plus important. Quand la maréchale reproche à Diderot de fermer, à l'instar des habitants de Corozain et de Betzaïda⁹, ses yeux à la lumière et ses oreilles pour ne pas entendre la voix de la vérité, le philosophe réplique : « Madame la maréchale, ces Corozainois et ces Betzaïdains furent des hommes comme il n'y en eut jamais que là, s'ils furent maîtres de croire ou de ne pas croire. [...] C'est que les habitants de Tyr et de Sidon étaient des gens d'esprit, et que ceux de Corozain et de Betzaïda n'étaient que des sots. Mais est-ce que celui qui fit les sots les punira pour avoir été sots ? » (*EPM*, p. 548) Convaincue que l'allusion biblique ne sera plus guère comprise par les spectateurs, Françoise Thyron a supprimé les habitants de Corozain et de Betzaïda dans sa première adaptation, qui présente le dialogue de manière plus succincte :

DIDEROT. Madame la maréchale, je suis maître de croire ou de ne pas croire. L'auteur de la nature ne me récompensera pas pour avoir été un homme d'esprit, et s'il m'a fait sot, à ses yeux tout du moins, il ne me punira pas pour avoir été sot puisque c'est lui qui m'aura voulu sot !

LA MARÉCHALE. Voilà qui est bien dit ! (*EPMI*, p. 23)

L'évident contresens de la première réplique montre bien que tout l'arrière-fond philosophique du débat a échappé à l'adaptatrice, et il est

9. D'après Mt 11, 21.

plus que probable qu'il échappera également au spectateur d'aujourd'hui. Pour le restituer, j'ai intégré dans le texte un passage tiré des *Observations sur Hemsterhuis* (DPV, XXIV, p. 308-310) dans lequel Diderot explique au philosophe hollandais que le libre-arbitre n'existe pas parce l'homme n'agit jamais sans motif, ce qu'il illustre par l'exemple suivant :

Vous demandez, est-ce que je ne suis pas libre de prendre A ou B. Je vous réponds, non. Vous ne pouvez prendre que B. À l'instant, vous portez votre main sur A : et vous me dites, je suis libre ; et moi, je ris de votre exclamation. Ce n'est pas vous qui avez pris A. C'est moi qui me suis emparé par ma contradiction, de votre main et qui en ai disposé.

Quoi, je ne suis pas le maître de me jeter par cette fenêtre ?... Non... Et si je m'y jette ?... Vous me prouvez que vous êtes un fou et non pas un homme libre...

Lorsque sur ma contradiction, vous vous précipitez ; c'est moi qui vous précipite, et aussi violemment que si j'y employais la force.

L'exemple de Diderot a déjà le mérite d'être théâtral. Il suffisait de l'adapter à la situation de l'entretien entre le philosophe et la maréchale :

Diderot : Madame la maréchale, on n'est pas maître de croire ou de ne pas croire. L'auteur de la nature ne me punira pas pour avoir été sourd et aveugle puisque c'est lui qui m'a fait ainsi !

La maréchale : La belle excuse !

Diderot : Madame la maréchale, Dieu n'a pu créer l'homme libre, car on n'agit point sans motif déterminant. L'homme qui agit sans motif ne se conçoit pas plus qu'une action sans cause.

Et tout motif, qu'il nous soit extérieur ou intérieur, est indépendant de nous. Il me serait très facile de vous démontrer que vous passez les trois quarts de votre vie sans vouloir.

La maréchale : Vous êtes fou ! Est-ce que je ne suis pas libre de choisir entre ce Nouveau Testament et ce miroir ?

Diderot : Non, vous ne pouvez prendre que ce missel.

La maréchale : Je veux prendre ce miroir donc je prends ce miroir. Je suis libre.

Diderot : Permettez-moi de rire. Ce n'est pas vous qui avez pris le miroir, c'est moi !

La maréchale : C'est bien ce que je dis, monsieur Diderot, vous êtes fou !

Diderot : Je ne suis pas du tout fou !

La maréchale : C'est moi qui ai pris ce miroir. Je le tiens dans ma main.

Diderot : C'est moi qui me suis emparé par ma contradiction de votre main et qui en ai disposé. C'est le désir de montrer votre liberté qui est le vrai motif qui vous fait agir, et non votre volonté.

La maréchale : Elle est bien bonne ! Et s'il me vient l'idée de me jeter par la fenêtre, n'en suis-je pas libre ?

Diderot : Non.

La maréchale : Et si je m'y jette ?

Diderot : Là, vous me prouvez que c'est vous qui êtes folle, et non pas libre, car votre désir de me convaincre serait devenu un motif assez fort pour vous faire sacrifier votre propre vie.

Ainsi, si vous vous précipitez à travers cette fenêtre, c'est moi qui, en réalité, vous précipitez, et aussi violemment que si j'y employais la force. (*EPM2*, p. 28-29)

Mon travail sur *l'Entretien d'un philosophe avec la maréchale de **** m'a aidé à faire l'adaptation du *Neveu de Rameau* pour une lecture au Festival d'Avignon en 2009, avec Richard Bohringer dans le rôle-titre et Michel Valmer dans celui de Diderot. Tombé grièvement malade quelques jours avant la représentation, Richard Bohringer a dû déclarer forfait mais a demandé à Michel Valmer de ne pas annuler le spectacle. Privé de la participation de son ami souffrant, celui-ci a décidé de confier la lecture à Damien Houssier et Maxime Kerzanet, issus du jeune théâtre national, qui ont remplacé, dans l'urgence, les comédiens originellement prévus.

Mon adaptation était soumise à deux impératifs : il fallait réduire le texte à 55-60 minutes de lecture, et mettre en relief son actualité socio-politique. Trois quarts de l'œuvre sont devenus victimes des ciseaux : « Légal le profond, Philidor le subtil, le solide Mayot » dès la première page¹⁰, le portait physique et moral du Neveu quelques lignes plus loin, la leçon de clavecin, l'histoire du renégat d'Avignon et bien d'autres morceaux savoureux. Il a fallu supprimer non seulement tous les passages ayant trait à l'esthétique, à la musique et à la création littéraire, mais aussi toutes les pantomimes du Neveu et de nombreuses anecdotes concernant les contemporains des deux interlocuteurs. Enfin, j'ai pris le parti de moderniser le vocabulaire en plusieurs endroits. Quand on se reporte aux trente pages de lexique que Jean Fabre a jointes à son édition parue en 1950, on se doute bien que de nombreux mots comme toquet (bonnet d'enfant), gimblette (petite pâtisserie dure et sèche), espèce (dans le sens d'individu avili) ou loyer (dans le sens de récompense) ne seraient pas compris par le public de 2009. Dans le même esprit de simplification, Palissot est devenu « tel journaliste à la solde des puissants qui nous gouvernent », la « sagesse de Salomon » s'est transformée en « philosophie d'Épicure », et la garde-robe en un pot de chambre. Il a fallu traduire *stercus pretiosum* en « crotte précieuse » et le *maestoso cazzo fra duoi coglioni* en « bite majestueuse entre deux couilles »...

10. Diderot, *Le Neveu de Rameau*, éd. J. Fabre, Genève, Droz, 1950, p. 3.

Si j'ai dû sévèrement couper dans le texte du *Neveu*, je me suis cependant permis d'y ajouter quelques passages tirés d'autres œuvres de Diderot, qui me semblaient avoir leur place dans le dialogue entre LUI et MOI. Après la remarque impertinente du Neveu : « Demandez au gros Bergier qui baise le cul de madame de La Marck au simple et au figuré ; et ma foi, le simple et le figuré me déplairaient également là »¹¹, j'ai composé ce petit dialogue dont les sources sont facilement reconnaissables :

Moi. – Rameau !

LUI. – Ne vous fâchez pas, monsieur le philosophe. Vous étiez bien moins effarouché quand vous faisiez parler les cons des femmes dans vos *Bijoux indiscrets*.

Moi. – Ne me parlez pas de ce livre abominable. J'avais une maîtresse ; elle me demanda cinquante louis d'or, et je n'avais pas un sou. Elle menaça de me quitter si je ne pouvais pas lui donner cette somme au bout de la quinzaine. Je rédigeai alors le livre conformément au goût du plus grand nombre de nos lecteurs. Je l'apportai chez le libraire, il me compta les cinquante louis d'or, et je les jetai dans les jupes de ma belle. Je vous assure que, s'il était possible de réparer cette faute par la perte d'un doigt, je ne balancerais pas d'en faire le sacrifice.

LUI. – Je crois que vous vous foutez de moi, monsieur le philosophe.

Moi. – Comment un musicien délicat comme vous peut-il s'amuser à dire des obscénités à longueur de journée ?

LUI. – Vilain hypocrite, défaites-vous de votre fausse délicatesse. Foutez avec qui vous voulez, mais permettez-moi que je dise foutre ; je vous passe l'action, passez-moi le mot. Vous prononcez sans la moindre gêne les mots tuer, voler, trahir, et l'autre mot, vous n'osez le prononcer qu'entre les dents ! Et que vous a fait l'action génitale, si naturelle, si nécessaire et si juste, pour en exclure les mots de vos entretiens et pour imaginer que votre bouche et vos oreilles en seraient souillées ?

Un autre ajout concerne le débat sur l'inné et l'acquis. Vers la fin du dialogue, le Neveu tente d'expliquer son insensibilité aux « charmes de la vertu » par la « maudite molécule paternelle »¹², autrement dit par ses dispositions innées. J'ai trouvé intéressant d'intercaler à cet endroit plusieurs passages tirés de la *Réfutation d'Helvétius* :

Moi. – Vous pensez donc que nos vices et nos vertus, nos défauts et nos talents, et même nos qualités physiques, sont commandés par une petite fibre ou molécule que chacun apporte en naissant et à laquelle il est

11. *Le Neveu de Rameau*, *ibid.*, p. 21.

12. *Le Neveu de Rameau*, p. 89-90.

impossible de se soustraire ? Je ne connais pas de système plus consolant pour les parents et les professeurs. Si la nature nous fait presque entièrement ce que nous sommes, on n'a plus aucune raison de reprocher aux uns la stupidité de leur progéniture et aux autres l'ignorance de leurs élèves¹³.

LUI. – Interrogez un médecin, et il vous dira que notre caractère est le produit de la fibre raide ou molle, du sang doux ou brûlant, et de l'état des parties dures ou fluides de notre machine corporelle. Est-ce que l'éducation peut créer une aptitude quelconque dans celui à qui la nature l'a refusée ? J'aimerais autant assurer qu'on inspirera la fureur des femmes à un eunuque. Et combien d'hommes que la nature a châtrés ! Les uns manquent de testicules pour une chose ; d'autres en manquent pour une autre. Il faut que chacun s'accouple avec la muse qui lui convient, la seule avec laquelle il se sent et se retrouve. Il est nul ou n'a qu'une fausse érection avec les autres. Elles en seraient mal caressées¹⁴.

MOI. – Si une bonne éducation ne peut pas faire un grand homme d'un individu quelconque, elle peut le découvrir et le faire éclore, car le génie n'est pas réservé à un état. Combien d'hommes sont morts dans notre société où l'instruction n'est réservée qu'à une élite, combien d'autres mourront sans avoir pu montrer ce qu'ils étaient ! Je les comparerais volontiers à de superbes tableaux cachés dans une galerie obscure où le soleil n'entrera jamais, et où ils sont destinés à périr sans avoir été ni vus ni admirés¹⁵.

Cet assemblage de citations montre bien, si besoin en était, que Diderot balance en réalité entre les thèses d'Helvétius et celles du Neveu. En ce qui concerne, enfin, la critique de la société dans le texte de Diderot, tous ceux qui l'ont écouté en 2009 furent frappés par son actualité. Nous avons l'impression que Diderot venait d'écrire *Le Neveu* en s'inspirant de l'état actuel de notre société ! J'avais même été tenté d'en rajouter un peu en remplaçant cette remarque du Neveu (il est question de coquins regorgeant de richesses) : « ils avaient l'Aristote ou le Platon au doigt »¹⁶ par « ils avaient des montres de luxe qu'ils regardaient avec fierté quand elles sonnaient “bling, bling” », mais le metteur en scène a préféré la couper. Réduit à un règlement de compte avec la société du xviii^e siècle, *Le Neveu de Rameau* a acquis, en 2009, une acuité qui ne saute pas si clairement aux yeux dans les adaptations précédentes.

Gerhardt STENGER
Université de Nantes

13. Voir DPV, XXIV, p. 485.

14. Voir DPV, XXIV, p. 494 et 510-511.

15. Voir DPV, XXIV, p. 499.

16. *Le Neveu de Rameau*, p. 24. J. Fabre pense qu'il s'agit sans doute de diamants.